

Inscription et renseignements
inscription.colloque.ceric@gmail.com
Tel. 04 86 91 42 47



28-29 septembre 2017
Salle des Actes
Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence
3, avenue Robert Schuman 13100 Aix-en-Provence
Site internet : <https://dice.univ-amu.fr/>



13h30 - Accueil des participants

14h00 - Allocutions de bienvenue

Rostane MEHDI, Professeur, Directeur de Sciences Po Aix

Nathalie RUBIO, Professeur, Directrice du CERIC, Faculté de droit et de science politique, Université d'Aix-Marseille

14h15 - Rapport introductif

Philippe De BRUYCKER, Professeur, Université Libre de Bruxelles



14h45 - Les agences et la crise, mise en perspective théorique

• **FRONTEX dans le texte. Rhétorique de la liquidité et régulation des migrations par la fluidification**

Marc BERNARDOT, Professeur, LAMES, Université d'Aix-Marseille

• **L'agenciarisation des politiques d'immigration et d'asile, l'expression d'un droit européen de nature «néo-moderne»**

Pierre BERTHELET, Docteur en droit, Chercheur postdoctoral, Université Laval (Québec).

Débats

16h00 - Pause



16h15 - Les agences saisies dans leur(s) dynamique(s)

Présidente : Sylvie MAZZELLA, Directrice de recherche au CNRS,

Directrice du LAMES

Les agences au cœur de dynamiques institutionnelles

• **La crise en Méditerranée comme facteur d'évolution et de structuration de l'agence Frontex**

Chiara PAIANO, Doctorante contractuelle, CERIC, Université d'Aix-Marseille.

• **Agences et opération navale de l'Union européenne dans la «sécurisation» de l'afflux migratoire en Méditerranée**

Philippe GUILLOT, Maître de conférences, Université de Rouen.

Débats

17h30 - Pause

9h30 - Café d'accueil



9h45 - Les agences en action, des interrelations plurielles

• **Le rôle des agences européennes dans le contrôle des migrations dans les pays tiers (Maroc, Libye, Niger) : du soft power à la tentation tutélaire**

Delphine PERRIN, chercheuse à l'Université d'Aix-Marseille, Chaire d'études méditerranéennes (LabexMed)

• **Le développement de la coopération des agences ELSJ avec des pays tiers. Entre recherche d'efficacité dans la gestion de la «crise des réfugiés» et cohérence de l'action de l'Union**

Carole BILLET, maître de conférences, Université de Nantes

• **La politique fédérale d'asile en Suisse dans un contexte d'agenciarisation de la politique européenne d'immigration**

Marwan ALKHOULI, post-doctorant, Département des Sciences Politiques et des Relations Internationales, Université de Genève, Rémi BAUDOUI, professeur, Département des Sciences Politiques et des Relations Internationales, Université de Genève

• **Par-delà les murs de Frontex. Une analyse des acteurs « relais » de l'expertise de l'agence en Méditerranée. Le cas de la Turquie**

Elen LE CHENE, doctorante, CHERPA, Sciences Po Aix

Débats

Déjeuner



14h00 - Contrôle et évaluation

Président : Philippe ALDRIN, Professeur, Directeur du CHERPA, Sciences Po Aix

• **The democratic accountability of European agencies in the fields of migration and asylum**

Charikleia VLACHOU, Maître de conférences, Université d'Orléans

• **Approfondissement de l'agenciarisation et perfectionnement du contrôle juridictionnel**

Nathalie RUBIO, Professeure, CERIC, Faculté de droit et de science politique, Université d'Aix-Marseille

• **L'agence Frontex au sein du nouveau Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et les règles de responsabilité applicables : analyse de l'adéquation du droit avec la pratique.**

Maité FERNANDEZ, Doctorante, Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire, Université Panthéon-Assas Paris 2

Débats

15h45 - Conclusions : Rostane MEHDI, Professeur, Directeur de Sciences Po Aix

16h15 - Fin de journée